

Septèmes (Les Pennes)

Marie-Laure Legay

Il s'agit de l'un des principaux bureaux de traits qui entouraient le territoire franc de Marseille . Les marchands y prenaient leurs expéditions pour les droits de la Douane de Lyon à l'entrée, les droits de Foraine à la sortie, mais aussi les droits de la Table de mer et les droits sur les drogueries. L'importance de son activité amena les autorités à envisager une capitainerie composée de dix brigades : Septèmes, Croix-Rouge, Saint-Germain, deux à Pins (une ambulante et une pour les exercices), Cadeneaux (Les Cadeneaux), Pont de l'Arc, Marignane, Trois Sault, Les Pennes).

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:

- AN, G1 83, dossier 5, Mémoire sur la régie intérieure du port de Marseille pour les traites, les gabelles et le tabac , 5 juillet 1785
- AN, G1 83, dossier 5, Mémoire sur la régie intérieure du port de Marseille pour les traites, les gabelles et le tabac , 5 juillet 1785

Bibliographie scientifique:

- Anthony Subi, Echanges informels et territoires de l'illicite. Marseille et son terroir aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, L'Harmattan, 2018

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Septèmes Les Pennes* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/231>